

Avant-Propos

La consommation de boissons alcooliques a régulièrement baissé au cours des dernières décennies en France comme en Europe. La France reste néanmoins en tête des pays européens pour la mortalité masculine prématurée attribuée à l'alcool. L'abus de boissons alcooliques demeure un problème majeur de santé publique dans notre pays.

Malgré une certaine uniformisation dans les pays occidentaux, les manières de boire restent très ancrées dans les cultures locales. La nature des consommations (vin, bière, alcools forts) et le mode d'alcoolisation (quotidien, occasionnel, massif avec recherche d'ivresse) varient selon l'âge, le sexe, l'environnement social et culturel. Dès lors, les dangers ne sont pas les mêmes : accidents, conduites à risque, violences et traumatismes liés à l'ivresse ; cancers, cirrhoses, complications cardiovasculaires, troubles neurologiques, dépendance liés à une surconsommation chronique. Cinq millions de Français connaissent aujourd'hui des problèmes médicaux et des difficultés psychologiques ou sociales liés à une consommation nocive d'alcool.

Les mesures prises pour faire face à ce problème apparaissent encore trop modestes. Malgré la loi Évin de 1991, les exceptions à l'interdiction de la publicité pour les boissons alcooliques se sont multipliées. On note jusqu'à présent un faible effet des campagnes préventives et des actions répressives contre l'alcool au volant. Insuffisamment formés, les généralistes abordent rarement le sujet de la consommation d'alcool avec leurs patients et dans l'ensemble utilisent peu les instruments de dépistage. Malgré une volonté affichée de faire de la lutte contre les méfaits de l'alcool une priorité de santé publique, le manque de moyens reste patent pour la prévention comme pour la prise en charge.

La Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt), la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts) et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes – ex CFES, Comité français d'éducation pour la santé), qui sont parties prenantes des politiques publiques de prévention et de prise en charge des problèmes liés à la consommation d'alcool, ont souhaité interroger l'Inserm à travers la procédure d'expertise collective. Cette expertise, qui fait suite à un premier volet traitant plus spécifiquement des effets de l'alcool sur la santé, permettra de disposer de données scientifiquement validées concernant les modes de consommation des boissons alcooliques et leur évolution au fil du temps, les dommages sociaux liés aux consommations excessives, les facteurs de risque de l'abus et de la dépendance et les problèmes de prise en charge qui y sont attachés.

Pour mener cette deuxième expertise sur l'alcool, l'Inserm a réuni un groupe pluridisciplinaire d'experts dans les domaines de l'épidémiologie, des sciences humaines et sociales, de la sécurité routière, de la psychiatrie et de la biologie. Le groupe d'experts a travaillé à partir de la grille de questions suivantes :

- Quelles sont les connaissances disponibles sur l'évolution des consommations de boissons alcooliques depuis une vingtaine d'années en France et dans le monde ? Quelles sont les principales tendances repérables en France ?
- Quelles sont les connaissances sur les usages sociaux de l'alcool (en situation professionnelle, en tant que vecteur de sociabilité familiale ou amicale...) ? Que sait-on des phénomènes de polyconsommations ?
- Quelles sont les données sur les dommages sociaux associés à la consommation excessive d'alcool en termes d'accidentologie (accidents du travail, de la circulation, domestiques), de violence, de délinquance, de marginalisation ?
- Quelles sont les données disponibles sur les actions de prévention des conduites d'alcoolisation et sur leurs résultats, en particulier chez les adolescents et les jeunes adultes ?
- Quelles sont les données sur la prévalence de l'abus et la dépendance à l'alcool ? Quels sont les outils disponibles pour le repérage des patients ayant un problème avec l'alcool ?
- Quels sont les mécanismes en cause dans l'installation du comportement de dépendance à l'alcool ? Que sait-on de l'interaction de ces mécanismes avec des facteurs de risque ou de protection (susceptibilités individuelles, facteurs environnementaux) ?
- Quelles sont les réponses sanitaires disponibles pour les malades alcoolodépendants ? Quels sont les éléments d'évaluation disponibles sur l'efficacité des prises en charge ?

L'interrogation des bases bibliographiques internationales a conduit à sélectionner plus de 2 000 articles. Au cours de huit séances de travail organisées entre les mois de septembre 2001 et de juillet 2002, les experts ont présenté une analyse critique et une synthèse des travaux publiés au plan international et national sur les différents aspects du cahier des charges de l'expertise. Les trois dernières séances ont été consacrées à l'élaboration des principaux constats et recommandations. Plusieurs communications en fin d'ouvrage viennent compléter l'analyse des experts avec des données françaises.